Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-200061463-20260605-04_04_2026_CM-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation : 23 mai 2026

Délibération du conseil municipal de la séance du 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à dix-huit heures trente, le **Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer**, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique salle d'honneur de l'Hôtel de Ville d'Etables-sur-Mer, sous la présidence de **Monsieur Gaël Erwann LARUPT, Maire**.

Présents : LARUPT Erwann, LECORGNE Nicole, BARBIER-CUEIL Guillaume, MACHET Bernadette, DARCHE Patrice, GAILLARD Catherine, GOUEZIN Alain, CAULI Emmanuelle, GOULARD Christian, FALIGOT Jean-François, YOUNSI Fanny, TARDIEU Thierry, PASQUIER-PANSART Aurélie, DODIER Yves, LE GLATIN Dominique, MONIE Lydie, MACE Daniel, REMY Colette, AVRIL Michel, GUILLEMY Sylvie, SUPERCHI-GAILLARD Luc, FRANCILLETTE Frédéric, TREMEL-GEFFROY Sophie, BALANANT Jean-Claude, USALA-NOGUERE Sophie, FOURNIER Richard, BERTRAND Gilbert, BELLEIN-GALLO Dominique.
Secrétaire de séance : MACHET Bernadette
Absents et représentés : DENIS Alain (pouvoir à CAULI Emmanuelle), BECAVIN Ellise (pouvoir à LECORGNE Nicole), BERTHELOT Yvon (pouvoir à GAILLARD Catherine), LAMIDON Nathalie (pouvoir à DODIER Yves), QUERRE Sophie (pouvoir à Erwann LARUPT)

Secrétaires auxiliaires : THEBAULT Yann DGS, Emmanuelle JAOUEN DGSA de la Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice :	**33**
Nombre de présents :	**28**
Nombre de votants :	**33**

◆◆◆◆◆◆◆

Délibération n° 04-04-2026-CM : Budget supplémentaire 2026

Vu le débat d'orientations budgétaires présenté en Conseil Municipal du 17 décembre 2025, et le rapport d'orientations budgétaires 2026 ;

Vu le budget primitif voté le 04 février 2026

Vu la délibération du 04 février 2026 portant reprise anticipée des résultats pour les budgets annexes France Services, Cinéma, Camping, et la balance certifiée annexée

Vu l'avis de la commission des finances en date du 22 mai 2026 ;

Vu le rapport de présentation annexé à la présente délibération ;

Vu l'instruction codificatrice M57 ;

Vu l'instruction codificatrice M4 ;

Considérant qu'il n'a pas lieu, pour les budgets annexes, de présenter un budget supplémentaire dans la mesure où les résultats ont été repris de manière anticipée par délibération du 04 février 2026 et qu'ils sont identiques aux résultats définitifs, et qu'aucune affectation du résultat au compte 1068 n'est ni nécessaire ni souhaitée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le budget supplémentaire 2026 de la commune, qui s'équilibre en dépenses / recettes à hauteur de 599 194.60€ pour la section de fonctionnement et de 2 115 431.53€ pour la section d'investissement, tel qu'annexé à la présente délibération et voté par nature

Le Maire
Erwann LARUPT

MAIRIE DE BINIC-ETABLES-SUR-MER
Côtes d'Armor

PJ 5.1 BS 2026